

Secours en mer : le bilan est lourd

Après avoir visité la base de l'hélicoptère de la protection civile « Dragon 33 » située à Lacanau, c'est à bord de ce dernier que Christian Viton, préfet de police délégué à la sécurité, a rendu visite, aux maîtres-nageurs-sauveteurs (MNS-CRS) du poste de secours de Carcans-Plage.

Il était attendu par le commissaire Barrillet et le capitaine Rivet et a été accueilli par Henri Sabarot, maire de Carcans. Pour le préfet cette visite avait pour but « d'évaluer avec le maire et les différents responsables les moyens mis en oeuvre pour la sécurité, la qualité des rapports qui existent entre les services de la ville et les services de secours, et de s'assurer sur place de la bonne coordination entre ces services. »

Côté mairie, Henri Sabarot, s'est dit « ravi d'accueillir le préfet de police. Sa visite témoigne de l'intérêt qu'il porte à la mission des MNS- CRS et de la bonne collaboration qui règne entre la mairie et les différents services de l'Etat. » Par ailleurs, le commissaire Barillet considère « que la police étant au service du public, il est absolument nécessaire que l'on vérifie si cette mission est bien assurée. » Quant au capitaine Rivet, il voit dans cette visite « une valorisation du travail effectué sur le terrain. »



Le préfet Christian Viton (au centre) accueilli par Henri Sabarot et Cédric Discher (à gauche)
PHOTO PIERRE VALLADE

Sauvetages quotidiens. Concernant les secours, cette année semble avoir été particulièrement chargée pour l'équipage de « Dragon 33 ». A titre d'exemple, au cours d'une seule journée, entre Hourtin et le Grand Crohot, ce dernier est intervenu 32 fois. En pleine saison estivale, environ 7 000 personnes fréquentent quotidiennement la plage océane. Du 1er juillet au 15 août, sa surveillance est assurée par sept CRS-MNS et autant de maîtres-nageurs civils, placés sous le commandement du brigadier-chef Cédric Discher.

Durant cette période, trente-sept accidents de plage graves ont été traités. Ces victimes sont généralement évacuées vers la polyclinique de Lesparre. Trois cents autres petits soins ont été pratiqués sur place (piqûres d'insectes, de vives, plaies légères.)

Depuis l'ouverture du poste, trente-cinq interventions de sauvetage ont été déclenchées pendant les heures de surveillance. D'ailleurs, durant sa visite, le préfet a assisté à un sauvetage, heureusement sans gravité, nécessitant l'intervention des MNS.

Grâce à la rapidité des secours, cinquante-huit personnes, au stade 1 de la noyade, ont pu être sauvées. A cela, il faut ajouter quatre interventions sur six personnes en dehors des heures de surveillance, c'est à dire au-delà de 19 heures. Par ailleurs, sept interventions plus graves, en stade 2 de la noyade, ont nécessité de la part des sauveteurs une action de réanimation et l'intervention de l'hélicoptère pour une évacuation vers le centre hospitalier de Lesparre.

Inconscience. Toutefois, le 5 août a été la journée la plus critique. Ce jour-là tous les moyens de sauvetage ont été mis en oeuvre (hélicoptère compris) pour secourir treize personnes. Une personne a été réanimée sur place et transportée par hélicoptère au CHU de Bordeaux. En revanche trois jours plus tard, une personne qui se baignait à 1 km au sud du poste de secours et en dehors des heures de surveillance n'a pu être réanimée, malgré l'intervention des sauveteurs.

Les CRS-MNS regrettent une nouvelle fois l'inconscience des baigneurs qui mettent leur vie en danger en ne respectant pas les consignes élémentaires de sécurité.